

Grand-Pré

Pour le million de Québécois d'origine acadienne, comme ce l'est pour tous les Acadiens à travers le monde, Grand-Pré est un lieu de mémoire historique et national, un lieu et un moment où, en 1755, une histoire s'achève brutalement et une autre commence.

Quand les déportations et les migrations cessèrent à la fin du 18^e siècle, il y avait environ 8 800 Acadiens dans les provinces du Canada atlantique, 8 000 au Québec, 4 000 en Louisiane, 1 000 en Nouvelle-Angleterre et à peu près le même nombre en France.

Ils firent ce qu'ils purent pour survivre durant le 19^e siècle en Louisiane et dans les régions de l'est du Canada, et ils s'intégrèrent facilement à la société québécoise.

Après 1850, une nouvelle migration débuta en Acadie, principalement pour des raisons économiques, et ne s'arrêta pratiquement pas depuis. Ce peuple errant se dirigea vers le Québec, vers la Nouvelle-Angleterre et vers d'autres régions de l'Amérique.

Une première Renaissance eut lieu à la fin du 19^e siècle en Acadie, et une seconde dans les années 1960. Dans les années qui suivirent, une formidable révolution culturelle balaya les régions acadiennes du Canada atlantique, du Québec, de la Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre et même de certaines régions de France.

CODOFIL, *le Conseil pour le développement du français en Louisiane*, voyait le jour en 1968; Antonine Maillet publiait *Pélagie-la-Charrette* en 1979; la *Fédération acadienne du Québec* était fondée en 1987 à Montréal et une *Semaine de l'Acadie* y avait lieu en octobre 1988; Warren Perrin, de la Louisiane, lançait une Pétition au nom des Acadiens en 1990, demandant « réparation de la part du Gouvernement britannique et de la Reine comme représentante de la Couronne britannique »; le premier *Congrès mondial acadien*, en gestation depuis 1989, se tenait à l'été de 1994, à Moncton; en

2001, à la Chambre des Communes d'Ottawa, une « humble requête (était) présentée à son Excellence la priant d'intervenir auprès de sa Majesté afin que la Couronne britannique présente des excuses officielles pour les préjudices causés en son nom au peuple acadien, de 1755 à 1763 ». Enfin, en 2003, *une Proclamation royale* était signée à Ottawa, reconnaissant « les conséquences tragiques » et « les faits historiques mentionnés précédemment ainsi que les épreuves et les souffrances subies par les Acadiens lors du *Grand Dérangement* », et désignant « le 28 juillet de chaque année, à compter de 2005, *Journée de commémoration du Grand Dérangement* ».

C'est ainsi que l'histoire continue et que le passé se transforme.

On peut à tout le moins rendre hommage au passé s'il donne lieu à un présent qui le condamne.

Grand-Pré peut assurément représenter plusieurs choses. Ce que les Acadiens de cette génération désirent qu'il soit avant tout, est qu'il demeure un symbole de ce que l'histoire pourrait être : un monde de paix et de réconciliation.

L'histoire acadienne fut une tragique aventure, un projet qui ne s'est pas réalisé, et que nous essayons aujourd'hui de continuer dans un monde où les Terriens tentent de se reconnaître et de se rassembler dans une fraternité universelle.

Dans certaines régions du monde d'aujourd'hui, on pourrait prendre modèle sur Grand-Pré, méditer sur son passé et son présent, et on peut espérer, par exemple, qu'un jour Jérusalem sera un autre Grand-Pré où les gens préféreront tendre une main ouverte et amicale à leurs voisins plutôt que de brandir un poing fermé. Grand-Pré a certes besoin du monde, mais, peut-être celui-ci a-t-il encore plus besoin de Grand-Pré en ces temps de tensions et de conflits mortels.

Pour les générations futures, Grand-Pré devrait être un exemple insigne et unique de la possibilité de *réconciliation et de paix* entre des peuples autrefois en guerre.

Les grands commencements ne sont pas nécessairement toujours dans le passé, ils peuvent avoir lieu aussi dans le présent et dans l'avenir.

Les raisons pour lesquelles Grand-Pré devrait être reconnu par l'UNESCO comme site du patrimoine mondial ont été magnifiquement résumées dans le document préparé par « le Comité consultatif Nomination Grand-Pré ». J'en donne ci-après quelques extraits.

« Le Paysage de Grand-Pré constitue un exemple exceptionnel et durable de la capacité humaine de surmonter des épreuves indicibles et de venir à bout d'extraordinaires forces de la nature. »

« Le Canada souhaite que le Paysage de Grand-Pré soit considéré comme un paysage culturel: « être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel qui soit représentatif de l'interaction humaine avec l'environnement. »

« Grand-Pré est un paysage agricole dynamique qui a été sculpté à partir d'un environnement côtier difficile il y a de cela trois siècles par les pionniers acadiens. En travaillant ensemble, ils ont construit un ingénieux système d'endiguement et d'assèchement pour repousser les plus hautes marées du monde, créant des terres agricoles prodigieusement fertiles et initiant ainsi une tradition de gestion collective. Ce système d'assèchement des terres et cette tradition de gestion collective continuent aujourd'hui encore d'assurer le moyen d'existence de la communauté locale. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple exceptionnel d'une communauté agricole prospère qui a su composer avec son environnement en établissant un ingénieux système d'assèchement des terres et un mode de gestion collectif qui sont antérieurs à l'élaboration moderne d'ouvrages de génie d'assèchement et de drainage. »

On a retenu un autre critère important pour reconnaître Grand-Pré comme site du patrimoine mondial : être « un bien qui est matériellement associé à des valeurs ayant une signification universelle exceptionnelle ».

« En raison de l'imposante présence du marais asséché, de la présence de l'Église Souvenir ainsi que d'autres monuments, et de la persistance de son utilisation par le peuple acadien, le Paysage de Grand-Pré est le lieu de mémoire le plus important pour les Acadiens. Il s'agit d'un exemple évocateur d'une terre ancestrale qui a pu être symboliquement et pacifiquement réappropriée par une diaspora qui a su triompher de l'adversité. Le legs du peuple acadien qui a su surmonter la tragédie de son déplacement forcé, le Grand Dérangement, la Renaissance acadienne et les efforts constants de réconciliation d'un peuple sont enchâssés dans le Paysage de Grand-Pré. Ici, les Acadiens partagent leur patrimoine commun, réaffirment leur identité et continuent à bâtir leur sens de communauté dans un esprit pacifique de réconciliation avec l'histoire. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple vivant et saisissant des aspirations humaines universelles que constituent l'appartenance à une communauté, le lien intime avec sa terre ancestrale et la quête de la réconciliation. »

Un paysage transformé en un lieu de mémoire

« Grand-Pré est le lieu de mémoire le plus important pour les Acadiens, de par son association au déplacement forcé du peuple acadien de son pays et de la survie subséquente de la diaspora. À partir de 1755 et sur une période de sept ans, les autorités britanniques ont déporté plus des trois quarts de la population d'environ 14 000 hommes, femmes et enfants acadiens qui habitaient alors dans les provinces les plus à l'Est du Canada. Certains de ceux qui survécurent à la Déportation sont revenus en Nouvelle-Écosse en 1764, alors que la plupart se sont établis sur le territoire actuel du Québec, de la Louisiane, de la France ou dans les territoires français comme Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Domingue (maintenant Haïti) et la Guyane. Aujourd'hui, la plupart de ces endroits abritent des communautés florissantes d'Acadiens ou de Cajuns. Ils partagent un sentiment commun de l'histoire, des valeurs et des traditions qui toutes prennent forme dans le paysage de Grand-Pré. »

Roger Léger
25 septembre 2011